



NOURRIR l'humanité durablement

Rapport financier 2020-2021



POUVOIR NOURRIR
POUVOIR GRANDIR

L'Union des producteurs agricoles



**FONDS SYNDICAL, FONDS MAISON DE L'UPA ET FONDS DES PUBLICATIONS
DE L'UNION DES PRODUCTEURS AGRICOLES**

ÉTATS FINANCIERS AU 31 JUILLET 2021

Rapport de la direction	4
Rapport de l'auditeur indépendant	5 - 7
États financiers	
Résultats	8
Évolution de l'actif net	9
Flux de trésorerie	10
Situation financière	11
Notes complémentaires	12 - 17
Renseignements complémentaires fournis par la direction	18 - 19

RAPPORT DE LA DIRECTION

La direction de L'Union des producteurs agricoles assume la responsabilité de ces états financiers. Ils ont été dressés conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, à l'exception du fait qu'ils n'incluent pas un résumé des comptes du Fonds de défense professionnelle qui sont présentés distinctement lors du Congrès.

La direction de L'Union des producteurs agricoles maintient des systèmes comptables et de contrôle interne qui assurent la fiabilité des informations produites et la protection des actifs de L'Union.

Les membres du comité d'audit ont rencontré les auditeurs indépendants de la firme Raymond Chabot Grant Thornton et les représentants de la direction afin d'examiner le contrôle interne et la présentation de l'information financière.

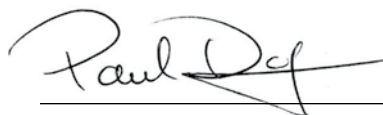
Le comité d'audit a fait rapport au conseil général et lui a recommandé la publication des états financiers de L'Union des producteurs agricoles au 31 juillet 2021.

Marcel Groleau,



président général

Paul Doyon,



2^e vice-président général
et président du comité d'audit

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux administrateurs de
L'Union des producteurs agricoles

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers regroupant le Fonds syndical, le Fonds Maison de L'UPA et le Fonds des publications de L'Union des producteurs agricoles (ci-après «L'UPA»), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 juillet 2021 et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences du problème décrit dans la section «Fondement de l'opinion avec réserve» du présent rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Fonds syndical, du Fonds Maison de L'UPA et du Fonds des publications de L'Union des producteurs agricoles au 31 juillet 2021 ainsi que des résultats de leurs activités et de leurs flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion avec réserve

L'UPA offre à ses employés le maintien d'une protection d'assurance vie à la retraite. L'UPA a comptabilisé cette charge d'assurance vie ainsi que le passif y afférent au montant de 2 442 000 \$ en totalité au cours de l'exercice terminé le 31 juillet 2021. Or, ces éléments auraient dû être constatés lorsque le fait à l'origine de l'obligation s'est produit. À cet égard, les états financiers pour les exercices terminés les 31 juillet 2021 et 2020 dérogent aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif. Les incidences de cette dérogation sur les états financiers pour les exercices terminés les 31 juillet 2021 et 2020 regroupant le Fonds syndical, le Fonds Maison de L'UPA et le Fonds des publications n'ont pas été déterminées.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section «Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers» du présent rapport. Nous sommes indépendants de L'UPA conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Autre point

L'UPA a préparé un jeu complet d'états financiers pour l'exercice terminé le 31 juillet 2021, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, pour lesquels nous avons délivré aux délégués et déléguées de L'UPA un rapport de l'auditeur daté du 17 novembre 2021.

Informations autres que les états financiers et le rapport de l'auditeur sur ces états

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport financier annuel 2020-2021, mais ne comprennent pas les états financiers et notre rapport de l'auditeur sur ces états.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations. En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu le rapport financier annuel 2020-2021 avant la date du présent rapport. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués sur les autres informations, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans celles-ci, nous sommes tenus de signaler ce fait dans le présent rapport. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de L'UPA à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider L'UPA ou de cesser son activité, ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de L'UPA.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de L'UPA ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de L'UPA à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener L'UPA à cesser son exploitation ;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*Raymond Chabot Grant Thornton S.E. N.C.R.L.*¹

Brossard

Le 17 novembre 2021

¹CPA auditeur, CA permis de comptabilité publique n° A A117013

**FONDS SYNDICAL, FONDS MAISON DE L'UPA ET FONDS DES PUBLICATIONS
DE L'UNION DES PRODUCTEURS AGRICOLES**

RÉSULTATS

pour l'exercice terminé le 31 juillet 2021

	2021	2020
	\$	\$
Produits		
Financement syndical (note 3)	13 052 828	12 293 895
Abonnements et annonces	3 527 238	3 674 006
Loyers	2 952 091	2 748 092
Projets collectifs (note 4)	17 524 870	9 873 391
Services professionnels fournis	6 053 921	4 936 316
Services collectifs et de gestion fournis	5 652 557	6 420 595
Produits nets de placements	1 182 259	634 788
Autres (note 5)	1 054 928	881 985
	51 000 692	41 463 068
Charges		
Instances et direction générale	1 074 662	1 436 225
Allocations prévues au plan de financement	2 173 119	2 135 550
Adhésions, contributions et dons	527 197	553 729
Projets collectifs	16 288 383	9 931 478
Services professionnels	1 772 130	1 247 115
Communications et promotion	162 348	128 357
Journées d'étude et matériel de vulgarisation	50 815	96 012
Frais de production et de vente	1 617 256	1 854 664
Frais d'exploitation de l'immeuble	2 141 183	2 249 601
Salaires et charges sociales	17 393 530	14 134 393
Charges locatives et frais de bureau	1 168 892	986 524
Frais de déplacement	24 512	130 924
Services collectifs et de gestion	3 893 995	4 731 376
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels	1 549 176	1 457 199
Intérêts sur les emprunts auprès de fédérations et de syndicats affiliés	177 527	287 361
	50 014 725	41 360 508
Excédent des produits par rapport aux charges	985 967	102 560

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**FONDS SYNDICAL, FONDS MAISON DE L'UPA ET FONDS DES PUBLICATIONS
DE L'UNION DES PRODUCTEURS AGRICOLES**

ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

pour l'exercice terminé le 31 juillet 2021

	2021			2020
	Investi en immobilisations	Non affecté	Total	Total
	\$	\$	\$	\$
Solde au début	8 052 040	2 357 543	10 409 583	10 307 023
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	(1 549 176)	2 535 143	985 967	102 560
Acquisitions d'immobilisations corporelles et d'actifs incorporels et remboursement d'emprunts relatifs aux immobilisations corporelles	1 192 094	(1 192 094)	—	—
Solde à la fin	7 694 958	3 700 592	11 395 550	10 409 583

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.



**FONDS SYNDICAL, FONDS MAISON DE L'UPA ET FONDS DES PUBLICATIONS
DE L'UNION DES PRODUCTEURS AGRICOLES**

FLUX DE TRÉSORERIE

pour l'exercice terminé le 31 juillet 2021

	2021	2020
	\$	\$
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent des produits par rapport aux charges	985 967	102 560
Éléments hors caisse		
Variation nette de la juste valeur de placements	(1 127 143)	(279 659)
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels	1 549 176	1 457 199
Provision pour prestations futures aux employés	2 481 000	199 000
Variation nette d'éléments du fonds de roulement	(1 340 785)	2 612 121
	2 548 215	4 091 221
Produits d'abonnements reportés	26 467	(40 703)
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	2 574 682	4 050 518
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisitions de placements	(2 916 586)	(17 371 733)
Encaissements de placements	2 975 258	16 972 089
Encaissements de prêts et d'avances	25 800	16 125
Acquisitions d'immobilisations corporelles et d'actifs incorporels	(1 224 729)	(1 653 640)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(1 140 257)	(2 037 159)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Remboursements d'emprunts auprès de fédérations et de syndicats affiliés	—	(200 000)
Dépôts d'affiliés et autres	(143 583)	196 397
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	(143 583)	(3 603)
Augmentation nette de l'encaisse	1 290 842	2 009 756
Encaisse au début	3 394 085	1 384 329
Encaisse à la fin	4 684 927	3 394 085

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**FONDS SYNDICAL, FONDS MAISON DE L'UPA ET FONDS DES PUBLICATIONS
DE L'UNION DES PRODUCTEURS AGRICOLES**

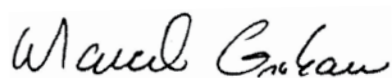
SITUATION FINANCIÈRE

au 31 juillet 2021

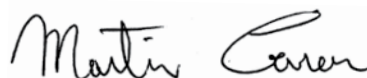
	2021	2020
	\$	\$
ACTIF		
Court terme		
Encaisse	4 684 927	3 394 085
Comptes clients et autres créances (note 6)	2 584 394	7 203 219
Financement syndical à recevoir des fédérations affiliées et autres	2 406 937	2 440 751
Prêts et avances réalisables au cours du prochain exercice (note 8)	25 800	25 800
Frais payés d'avance	557 930	539 617
	10 259 988	13 603 472
Long terme		
Placements (note 7)	13 567 160	12 498 689
Prêts et avances (note 8)	105 151	130 951
Immobilisations corporelles et actifs incorporels (note 9)	21 404 991	21 772 018
	45 337 290	48 005 130
PASSIF		
Court terme		
Comptes fournisseurs et autres dettes de fonctionnement (note 11)	4 786 192	9 789 977
Financement syndical à redistribuer aux fédérations affiliées et autres	2 826 622	3 340 048
Produits de cotisations, d'abonnements et autres reportés	4 793 038	4 773 639
Projets collectifs reportés	2 035 843	2 555 722
Emprunts et dus à des fédérations et à des syndicats affiliés, 1,03 % à 1,15 % (1,22 % à 2,40 % au 31 juillet 2020), remboursables sur demande	12 200 000	12 200 000
	26 641 695	32 659 386
Long terme		
Provision pour prestations futures aux employés	5 047 000	2 566 000
Produits d'abonnements reportés	338 388	311 921
Dépôts d'affiliés et autres	1 914 657	2 058 240
	33 941 740	37 595 547
ACTIF NET		
Investi en immobilisations	7 694 958	8 052 040
Non affecté	3 700 592	2 357 543
	11 395 550	10 409 583
	45 337 290	48 005 130

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Pour le conseil,



Administrateur



Administrateur

NOTES COMPLÉMENTAIRES

au 31 juillet 2021

1 - STATUTS ET OBJECTIFS DES FONDS

Le Fonds syndical, le Fonds Maison de L'UPA et le Fonds des publications sont des composantes de L'Union des producteurs agricoles (L'UPA), laquelle est une confédération constituée en vertu de la Loi sur les syndicats professionnels du Québec et accréditée en vertu de la Loi sur les producteurs agricoles depuis 1972. Elle a pour objectifs de promouvoir, de défendre et de développer les intérêts économiques et sociaux des producteurs agricoles. L'UPA, en tant que syndicat professionnel, est exemptée d'impôts sur les bénéfices.

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Base de présentation

Les états financiers sont établis selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif. Ils présentent uniquement le Fonds syndical, le Fonds Maison de L'UPA et le Fonds des publications.

Les états financiers du Fonds de défense professionnelle de L'UPA ont été présentés distinctement.

Estimations comptables

Pour dresser les états financiers, la direction de L'UPA doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes y afférentes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que L'UPA pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Comptabilité par fonds

L'UPA utilise la méthode de la comptabilité par fonds et applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les états financiers regroupent les trois fonds suivants :

- Le Fonds syndical, qui regroupe les activités syndicales et administratives de L'UPA ;
- Le Fonds Maison de L'UPA, qui présente les activités relatives à la gestion des locaux ainsi qu'à l'entretien et à la conservation de l'immeuble ;
- Le Fonds des publications, qui présente les activités concernant l'édition de *La Terre de chez nous* et d'autres revues à caractère spécialisé.

Actifs et passifs financiers

Évaluation initiale

Lors de l'évaluation initiale, les actifs et les passifs financiers de L'UPA provenant d'opérations non conclues avec des apparentés ainsi que ceux provenant d'opérations conclues avec des parties qui n'ont pas d'autre relation avec L'UPA qu'en leur qualité de membres de la direction (ainsi que les membres de la famille immédiate) sont évalués à la juste valeur qui est, dans le cas des actifs et des passifs financiers qui seront évalués ultérieurement au coût ou au coût après amortissement, majorée ou diminuée du montant des commissions et des coûts de transaction afférents. Les coûts de transaction relatifs aux actifs et aux passifs financiers qui seront évalués à la juste valeur sont comptabilisés aux résultats au cours de l'exercice où ils sont engagés. Les autres actifs et passifs financiers de L'UPA provenant d'opérations entre apparentés sont évalués conformément aux recommandations du chapitre 3840, « Opérations entre apparentés ».

Évaluation ultérieure

À chaque date de clôture, les actifs et les passifs financiers de L'UPA sont évalués au coût ou au coût après amortissement (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers), à l'exception des fonds de placement en actions et des unités de fonds du marché monétaire qui sont évalués à la juste valeur ainsi que des fonds de placement en obligations que L'UPA a fait le choix d'évaluer à la juste valeur en les désignant à cette fin. Les variations de la juste valeur relatives à ces placements sont comptabilisées immédiatement à l'état des résultats.

Les placements dans la Coopérative de producteurs de services professionnels SCF constituent des placements évalués au coût.

Les placements en fonds de placements en actions et en obligations, les titres adossés à des créances et les unités de fonds sont évalués à la juste valeur. Les variations de la juste valeur relatives à ces placements sont comptabilisées immédiatement à l'état des résultats.

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement, L'UPA détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative et si L'UPA détermine qu'il y a eu, au cours de l'exercice, un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs d'un actif financier, une réduction sera alors comptabilisée à l'état des résultats à titre de moins-value. La reprise d'une moins-value comptabilisée antérieurement sur un actif financier évalué au coût après amortissement est comptabilisée aux résultats au cours de l'exercice où la reprise a lieu.

Constatation des produits*Apports*

L'UPA applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports affectés à des charges d'exercices futurs sont reportés et constatés à titre de produits au cours de l'exercice où sont engagées les charges auxquelles ils sont affectés. Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils sont à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré.

Les principaux produits de L'UPA sont les produits de cotisations, de contributions, d'abonnements, d'annonces, de prestation de services, de loyers et de projets collectifs. Les produits sont constatés lorsqu'il existe une entente entre les parties, que les services ont été fournis, que le montant est déterminé ou déterminable et que le recouvrement est raisonnablement assuré.

Financement syndical

Les produits de cotisations sont comptabilisés en fonction du nombre de mois écoulés de la période de cotisation, soit douze (12) mois.

Les produits de contributions sont constatés en fonction du Règlement sur les contributions.

Produits d'abonnements et d'annonces, de loyers, de prestation de services et de projets collectifs

Les produits d'abonnements et d'annonces sont comptabilisés à la date de publication et sont constatés en fonction de la durée de l'entente.

Les produits tirés de la prestation de services et de projets collectifs sont constatés au fur et à mesure que les services sont fournis.

FONDS SYNDICAL, FONDS MAISON DE L'UPA ET FONDS DES PUBLICATIONS DE L'UNION DES PRODUCTEURS AGRICOLES

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

L'UPA constate les loyers de base selon la méthode linéaire sur la durée des contrats de location. L'excédent des loyers constatés sur les montants à recevoir en vertu des contrats de location est présenté à titre de loyers à recevoir à l'état de la situation financière. Quelques contrats de location comprennent des conditions exigeant le remboursement par les locataires d'une part proportionnelle des frais d'exploitation liés aux parties communes. Ces montants sont constatés au cours de la période où les charges sont engagées. Le remboursement des charges se fait sur une base mensuelle en fonction du montant estimé au début de l'exercice. Toute différence entre le montant remboursé et le montant constaté à titre de produits de loyers est inscrite à titre de montant à recevoir ou à remettre.

Les montants facturés ou reçus qui ne satisfont pas aux critères de constatation des produits sont inscrits à titre de produits reportés.

Produits nets de placements

Les opérations de placement sont comptabilisées à la date de transaction et les produits qui en découlent sont constatés selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Les produits nets de placements incluent les produits d'intérêts ainsi que les variations de la juste valeur.

Les produits d'intérêts sont constatés en fonction du temps écoulé et les variations de la juste valeur le sont au moment où elles se produisent.

Concernant les placements évalués à la juste valeur, L'UPA a fait le choix d'inclure dans les variations de la juste valeur les produits d'intérêts.

Amortissements

Les immobilisations corporelles et les actifs incorporels sont comptabilisés au coût. Les immobilisations corporelles et les actifs incorporels amortissables sont amortis en fonction de leur durée probable d'utilisation selon la méthode de l'amortissement linéaire et les périodes qui suivent :

	Périodes
Immeuble	50 ans
Réaménagement	15 ans
Pavage, terrassement, mobilier de bureau et machinerie auxiliaire	10 ans
Équipement de bureau, équipement d'infrastructure, équipement informatique, logiciels et frais de développement de logiciels	5 ans et 10 ans

Les actifs incorporels en développement commencent à être amortis lorsqu'ils sont utilisés.

Réduction de valeur

Lorsque les circonstances indiquent qu'une immobilisation corporelle ou un actif incorporel a subi une dépréciation, une réduction de valeur est comptabilisée pour ramener la valeur comptable nette de l'immobilisation corporelle ou de l'actif incorporel à sa juste valeur ou à son coût de remplacement, selon le cas. La réduction de valeur est alors comptabilisée à l'état des résultats et ne peut pas faire l'objet de reprises.

3 - FINANCEMENT SYNDICAL

	2021	2020
	\$	\$
Cotisations brutes (391 \$ en 2021; 386 \$ en 2020)	15 817 642	15 083 540
Contributions des fédérations et syndicats spécialisés	9 074 447	8 210 259
Total du financement syndical	24 892 089	23 293 799
Financement syndical réparti entre les fédérations régionales, les syndicats locaux et le Fonds de défense professionnelle	(11 839 261)	(10 999 904)
Part de L'UPA	13 052 828	12 293 895

4 - PROJETS COLLECTIFS

	2021	2020
	\$	\$
Gouvernement provincial	15 707 716	8 497 648
Gouvernement fédéral	159 637	15 500
Organismes sans but lucratif		
Contrôlés	281 267	261 796
Affiliés et autres	943 145	652 021
Autres organisations	433 105	446 426
	17 524 870	9 873 391

5 - AUTRES PRODUITS

	2021	2020
	\$	\$
Gouvernement fédéral	1 029 616	835 657
Autres	25 312	46 328
	1 054 928	881 985

6 - COMPTES CLIENTS ET AUTRES CRÉANCES

	2021	2020
	\$	\$
Comptes clients	2 582 988	2 913 872
Gouvernement provincial	—	4 288 359
Intérêts courus	1 406	988
	2 584 394	7 203 219

Au 31 juillet 2021, la valeur comptable brute des comptes clients dépréciés totalise 187 030 \$ (150 416 \$ au 31 juillet 2020). Ces comptes clients sont présentés aux états financiers déduction faite d'une provision pour dépréciation de 99 100 \$ (96 200 \$ au 31 juillet 2020). Le montant de perte de valeur afférente aux comptes clients est de 2 900 \$ pour l'exercice (reprise d'une perte de valeur comptabilisée antérieurement sur les comptes clients de 103 106 \$ en 2020).

FONDS SYNDICAL, FONDS MAISON DE L'UPA ET FONDS DES PUBLICATIONS DE L'UNION DES PRODUCTEURS AGRICOLES

7 - PLACEMENTS

	2021	2020
	\$	\$
Placements évalués à la juste valeur		
Fonds de placement en actions	4 825 967	4 459 638
Fonds de placement en obligations	4 237 533	3 909 031
Titres adossés à des créances	4 034 096	3 699 279
Unités de fonds du marché monétaire - Canada	468 554	430 741
Placements dans la Coopérative de producteurs de services professionnels SCF, évalués au coût	1 010	
	13 567 160	12 498 689

8 - PRÊTS ET AVANCES

	2021	2020
	\$	\$
Prêts et avances à des fédérations et à des syndicats affiliés et autres, sans intérêt, modalités d'encaissement différentes d'un prêt à l'autre	130 951	156 751
Portion échéant au cours du prochain exercice	25 800	25 800
	105 151	130 951

Les encaissements annuels sur les prêts et avances sont de 25 800 \$ en 2022, de 25 651 \$ en 2023 et de 24 000 \$ en 2024, 2025 et 2026.

9 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET ACTIFS INCORPORELS

	2021			2020
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$	\$
Immobilisations corporelles				
Terrain	801 069	—	801 069	801 069
Immeuble	26 424 427	11 703 294	14 721 133	15 296 240
Réaménagement	9 336 288	6 920 437	2 415 851	2 684 230
Pavage et terrassement	1 000 415	966 305	34 110	39 759
Mobilier de bureau	892 729	827 854	64 875	86 721
Machinerie auxiliaire	651 465	633 696	17 769	81 799
Équipement de bureau	1 453 950	1 229 858	224 092	129 686
Équipement d'infrastructure	171 359	171 359	—	—
Équipement informatique	1 763 564	1 543 795	219 769	133 236
	42 495 266	23 996 598	18 498 668	19 252 740
Actifs incorporels				
Actifs incorporels amortissables				
Logiciels	1 459 190	1 366 823	92 367	22 814
Frais de développement de logiciels	6 918 966	4 336 181	2 582 785	1 888 429
Actifs incorporels en développement	231 171	—	231 171	608 035
	8 609 327	5 703 004	2 906 323	2 519 278
	51 104 593	29 699 602	21 404 991	21 772 018

Au cours de l'exercice, L'UPA a acquis des immobilisations corporelles ainsi que des actifs incorporels pour un montant de 1 182 149 \$ (1 649 347 \$ en 2020). Au 31 juillet 2021, un montant de 76 491 \$ (119 071 \$ au 31 juillet 2020) est présenté dans les comptes fournisseurs et autres dettes de fonctionnement relativement à ces acquisitions.

De plus, afin de financer une partie des immobilisations corporelles, L'UPA a contracté des emprunts auprès de fédérations et de syndicats affiliés pour un montant de 12 200 000 \$ (12 200 000 \$ en 2020).

Une portion d'environ 45 % de l'immeuble (45 % en 2020) est louée à des organismes contrôlés et affiliés.

10 - FACILITÉ DE CRÉDIT

La facilité de crédit, d'un montant autorisé de 6 000 000 \$, est garantie par l'immeuble, l'équipement et le mobilier de bureau, présents et futurs. Elle porte intérêt au taux préférentiel (2,45 %; 2,45 % au 31 juillet 2020) et est renégociable le 31 janvier 2022.

11 - COMPTES FOURNISSEURS ET AUTRES DETTES DE FONCTIONNEMENT

	2021	2020
	\$	\$
Comptes fournisseurs et charges à payer	4 397 032	9 378 130
Sommes à remettre à l'État		
Retenues à la source à payer	109 645	112 068
Taxes de vente à payer	279 515	299 779
	4 786 192	9 789 977

12 - OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

La majorité des produits de L'UPA proviennent d'opérations avec ses fédérations et ses syndicats affiliés, dans lesquels elle détient un intérêt économique, à l'exception des produits suivants qui découlent d'opérations avec des tiers non apparentés:

- Les cotisations au Fonds syndical;
- La totalité des produits du Fonds des publications;
- Les produits nets de placements.

Les opérations entre apparentés sont effectuées dans le cours normal des activités et sont comptabilisées à la valeur d'échange.

13 - GARANTIE

Au 31 juillet 2021, L'UPA garantit des lettres de caution d'un organisme contrôlé pour un montant maximum de 1 000 000 \$, renouvelables en septembre 2021, et n'a exigé aucune contrepartie en échange de cette responsabilité. Au 31 juillet 2021, ces lettres de caution totalisent 1 000 000 \$ et représentent le montant maximal que L'UPA pourrait devoir régler aux termes de l'entente. La direction est d'avis que cette garantie ne sera pas exercée et, par conséquent, aucun passif n'a été constaté à cet égard aux états financiers.

L'UNION DES PRODUCTEURS AGRICOLES
RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES FOURNIS PAR LA DIRECTION

RÉSULTATS, FONDS SYNDICAL

de l'exercice terminé le 31 juillet 2021

	2021	2020
	\$	\$
Produits		
Financement syndical	13 052 828	12 293 895
Projets collectifs	17 511 698	9 781 654
Services professionnels fournis	6 395 693	5 333 624
Services collectifs et de gestion fournis	8 588 804	9 894 701
Produits nets de placements et autres	1 305 292	755 818
	46 854 315	38 059 692
Charges		
Instances et direction générale	1 074 662	1 436 148
Allocations prévues au plan de financement	2 173 119	2 135 550
Adhésions, contributions et dons	527 197	554 750
Projets collectifs	16 292 583	9 931 478
Services professionnels	1 887 186	1 441 796
Communications et promotion	185 673	140 742
Journées d'étude et matériel de vulgarisation	50 815	96 012
Salaires et charges sociales	15 417 314	11 953 175
Charges locatives et frais de bureau	1 694 583	1 636 014
Frais de déplacement	21 561	113 774
Services collectifs et de gestion	6 887 226	8 243 117
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels	611 515	529 372
	46 823 434	38 211 928
Résultat net	30 881	(152 236)

L'UNION DES PRODUCTEURS AGRICOLES
RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES FOURNIS PAR LA DIRECTION

RÉSULTATS, FONDS DES PUBLICATIONS

de l'exercice terminé le 31 juillet 2021

	2021	2020
	\$	\$
Produits		
Abonnements et annonces	5 000 309	5 000 583
Charges		
Frais de production et de vente	2 272 820	2 580 067
Salaires et charges sociales	2 081 283	2 297 487
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels	16 644	34 085
	4 370 747	4 911 639
Résultat net	629 562	88 944

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES FOURNIS PAR LA DIRECTION

RÉSULTATS, FONDS MAISON DE L'UPA

de l'exercice terminé le 31 juillet 2021

	2021	2020
	\$	\$
Produits		
Loyers	3 965 099	3 801 466
Charges		
Frais d'exploitation de l'immeuble	2 541 031	2 454 511
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels	921 017	893 742
Intérêts sur les emprunts auprès de fédérations et de syndicats affiliés	177 527	287 361
	3 639 575	3 635 614
Résultat net	325 524	165 852



Rapport financier 2020-2021

Maison de l'UPA
555, boulevard Roland-Therrien, bureau 100
Longueuil (Québec) J4H 3Y9

Novembre 2021



POUVOIR NOURRIR
POUVOIR GRANDIR

L'Union des producteurs agricoles